

**Concertation continue sur le projet
d'Eastman
Construction d'une usine de recyclage
moléculaire des plastiques en Normandie**

**Compte-rendu de la deuxième réunion du comité de suivi
consultatif de la concertation continue**

26 juin 2023

1. L'organisation de la réunion

1.1 Les représentants du maître d'ouvrage

- **Godefroy MOTTE**, Conseiller spécial projet, Eastman (*en animation*)
- **Cédric PERBEN**, Responsable projet et solutions circulaires France, Eastman (*en animation*)
- **Catalina MAZOYER**, Directrice des Ressources Humaines France, Eastman (*experte invitée*)
- **Sofie VERGUCHT**, Responsable plaidoyer économie circulaire (*experte invitée*)

1.2 Les participants et membres du Comité présents

- **Christelle LENORMAND**, citoyenne
- **Sabrina HINNIGER DRUGY**, citoyenne
- **Didier FERAY**, président de l'association Chêne
- **Christian ABRAHAM**, ancien Maire de Saint-Aubin-de-Crétot et désormais conseiller municipal.
- **François CATTREUX**, Caux Seine Agglo
- En présence de **Jean-Louis LAURE**, garant désigné par la CNDP

Etaient absents ou excusés :

- **Cyril MORIN**, riverain
- **Damien RESTOUX**, directeur de la Maison des Compétences
- **Pierre VAN CAENEGEM**, Caux Seine Développement
- **Jean-Philippe PETIT**, président de l'association In Case
- **Marie-Dolores PAUILLACQ**, citoyenne
- **Thierry LECERF**, président de l'association Eco Choix

La réunion s'est déroulée en physique, à la Maison des Compétences de Caux Seine Agglo, et a duré 1h30, de 18h30 à 20h.

2. Introduction

Maxime VAZ accueille les participants et présente le déroulé et les objectifs de cette deuxième réunion qui s'inscrit dans le cadre de la concertation continue autour du projet d'usine de recyclage moléculaire des plastiques d'Eastman.

Les quatre représentants du maître d'ouvrage se présentent.

Godefroy MOTTE présente les objectifs de la réunion. Elle doit servir à offrir aux membres du comité de suivi présents un point de situation à date sur le projet, à recueillir l'ensemble des questions et propositions des participants, à apprendre à mieux les connaître ainsi que leurs sujets d'intérêt sur le projet et, enfin, à leur faire valider le calendrier de travail d'Eastman pour les mois à venir. Il s'agit notamment de valider la date de la prochaine réunion publique de concertation.

Jean-Louis LAURE rappelle rapidement les principes de la CNDP structurant le fonctionnement du comité de suivi. Il insiste sur les deux premiers points (Indépendance et Neutralité). Il veille à ce que le dialogue entre le maître d'ouvrage et le public soit le plus complet possible, que les participants puissent poser toutes leurs questions et que le maître d'ouvrage y réponde de la façon la plus complète.

Les membres du comité présents se présentent rapidement :

- **Sabrina HINNIGER DRUGY** est riveraine. Elle indique avoir toujours été impliquée dans la vie de son village. Elle travaille en tant que directrice de secteur depuis 17 ans à Port-Jérôme. Elle est intéressée par les questions d'emploi, de formation et de ressources humaines.
- **Christian ABRAHAM**, ancien Maire de Saint-Aubin-de-Crétot, désormais conseiller municipal de la commune.
- **François CATTREUX** représente Caux Seine Agglo. Il est en charge des projets industriels et coordonne le projet en lien avec la collectivité.
- **Didier FERAY** est président de l'association Chêne qui œuvre à la sauvegarde de la faune et flore sauvages. Il est sensible à la protection de la nature et indique avoir travaillé toute sa vie dans l'industrie.
- **Christelle LENORMAND** est une riveraine, résidant à Lillebonne. Elle indique avoir travaillé plus de 20 ans dans l'insertion professionnelle, un sujet qui l'intéresse. Elle salue le projet d'Eastman comme une usine qui recycle à grande échelle et précise que c'est la première fois qu'elle participe à ce type de comité.

3. Point de situation sur le projet

3.1 La situation du terrain

Cédric PERBEN précise le calendrier des études et du dépôt de permis : **le 17 juillet, une réunion importante se tiendra à la Préfecture de Normandie en présence des services de l'Etat, d'Eastman et de Veolia (qui dépose son dossier de demande de permis de construire en même temps qu'Eastman)**. Cette réunion devra permettre d'étudier la recevabilité du dossier d'Eastman avant dépôt du permis à la fin du mois de juillet. Le permis déposé par Eastman comprendra directement les deux phases du projet (phases I et II). S'ensuivra un plan d'instruction du dossier d'environ 7 mois, avant le démarrage de l'enquête publique en décembre 2023. Les travaux devraient débiter à partir de mars 2024.

Un participant demande que soit partagé aux membres du Comité un retour de la réunion du 17 juillet.

Cédric PERBEN confirme qu'un retour factuel leur sera transmis à l'issue de la réunion.

Cédric PERBEN précise les objectifs des études au sol en cours (qui ont démarré le 19 juin). Il s'agit de mesurer la dureté et la composition du sol, et le niveau de la nappe phréatique, afin de déterminer les fondations de l'usine. Il précise que ces études sont menées de façon coordonnée avec les services de l'Etat et le secteur agricole suivant la méthode ERC (éviter, réduire, compenser). Les aspects sociaux, économiques et environnementaux ont en effet pris en compte dans toutes les démarches. Toutes les études seront finalisées à la fin du mois de juillet.

Godefroy MOTTE insiste sur le fait que l'usine sera mise en service en deux phases mais qu'un seul permis serait déposé.

3.2 L'insertion paysagère

Cédric PERBEN présente les premières esquisses de l'usine. Ce sont des images préliminaires qui servent à amorcer la discussion sur l'insertion paysagère pour intégration dans le PLU existant avant le futur PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal).

Il précise les flux entrants et sortants de l'usine. 70% des matières seront acheminées à l'usine depuis le Sud (côté Seine). Les salariés entreront par la route du Nord.

S'agissant des normes en termes de préservation de la nature, **Cédric PERBEN** précise que 10% des 40 hectares du terrain doivent être préservés, soit 4 hectares de terrain. Le PLU oblige de conserver deux bandes d'espaces boisés classés (EBC) de part et d'autre de l'usine (côtés Est et Ouest).

Les couleurs des bâtiments seront harmonisées dans des tons pastel, mais **Cédric PERBEN**. La ligne Nord sera paysagée en harmonie avec la zone industrielle et pour protéger la « banane verte », une zone de compensations faune-flore.

François CATTREUX, Caux Seine Agglo, précise qu'un rond-point Sud a été ajouté par Eastman. Sa création est en cours de négociation car il se situe sur des terrains portuaires qui appartiennent à l'agglomération. Cela entraîne des enjeux de sécurité (accès des pompiers) mais aussi de finances publiques car c'est un terrain d'emprise des collectivités.

Cédric PERBEN ajoute qu'Eastman travaille sur l'optimisation de l'opération de remblai le long de la route du Sud, qui pourrait créer des nuisances et des enjeux sécuritaires et environnementaux liés au trafic des camions. Il assure que les équipes d'Eastman font leur possible pour minimiser ces nuisances. La technique pour créer le remblai n'est pas encore arrêtée ; Eastman cherche des méthodes innovantes. Elle sera communiquée aux membres du Comité en septembre, dès qu'elle sera arrêtée.

Maxime VAZ précise aux participants que le maître d'ouvrage devra réfléchir aux espèces d'arbres à planter le long de la route du Nord. **Il sollicite l'avis et les suggestions des membres du Comité sur ce point**, sachant que les peupliers ne sont pas recommandés en raison de leurs forts besoins en eau, incompatibles avec le changement climatique.

Un participant s'interroge sur l'origine des nuisances sonores.

Cédric PERBEN répond qu'elles viendront principalement des broyeurs de l'usine, en précisant que ces espaces seront insonorisés. Le trafic des camions aura lieu en journée uniquement.

Un participant demande si les horaires de passage des camions seront adaptés pour ne pas gêner le public.

Cédric PERBEN répond que le trafic sera géré en lien avec le trafic du personnel de l'usine. Le trafic entrant concernera uniquement la route au Sud.

Un participant demande si l'usine sera fonctionnelle 24h/24.

Cédric PERBEN répond que les unités seront fonctionnelles 24h/24. Le personnel travaillera en équipe et de jour uniquement, mais le processus de dépolymérisation, polymérisation et préparation des déchets ainsi que le laboratoire d'analyse seront en continu. La partie administrative sera ouverte aux horaires de bureaux standards. La sécurité du site sera assurée continuellement.

3.3 Les dernières études publiées

Godefroy MOTTE présente deux études :

- **Etude historique de pollution pyrotechnique**, produite par le Cabinet d'Étude en Sécurité Pyrotechnique (CESP) en juin 2023. L'objectif de cette étude est de vérifier qu'il n'y a pas de vestiges des faits de guerre. Elle concerne tous les types de munitions et tous les faits de guerre entre 1870 et 1944. En conclusion, aucune présomption de pollution pyrotechnique n'existe sur cette parcelle.
- **Etude faune flore** préalablement réalisée par le cabinet ALISE Environnement (2022). Godefroy Motte rappelle que les parcelles du site sont dominées par des parcelles agricoles (cultures de maïs, lin, blé, prairies de fauche). Elles sont délimitées par des espaces arbustifs (haies, fourrés de saules, fossés temporairement en eau colonisés par le roseau commun...). Cette première étude recense 104 espèces végétales, aucune n'étant protégées.

S'agissant de la faune, **Godefroy MOTTE** précise que 54 espèces d'oiseaux ont été recensées, dont 2 espèces protégées : l'aigrette garzette et la cigogne blanche, qui sont tous les deux des oiseaux migrateurs. L'étude recense aussi cinq espèces de mammifères terrestres toutes communes dont deux dites exotiques envahissantes (le Rat musqué et le Ragondin), des amphibiens/reptiles et un certain nombre d'insectes. **Godefroy MOTTE** précise qu'une étude plus récente et actualisée sur ce thème sera bientôt publiée mais que les enjeux peuvent d'ores et déjà être qualifiés de faibles à modérés.

3.4 Point de situation : ressources humaines

Catalina MAZOYER présente les dernières actualités sur la stratégie ressources humaines d'Eastman. Les avancements concernent :

- Le développement de la marque employeur et des besoins en termes d'emploi et de formation ;
- Le suivi d'un calendrier dense pour repérer les bons interlocuteurs pour ces 3 points (marque employeur, emploi, formation).
- Eastman s'est accordé sur le nombre de postes requis et la stratégie de recrutement à mener.
- Le développement des profils de recrutement, en partenariat avec Pôle Emploi pour qu'ils correspondent aux profils des demandeurs d'emploi de la région.
- La prise de contact avec plusieurs agences de travail intérimaire.

Catalina MAZOYER précise qu'en 2024, Eastman mettra en œuvre des partenariats d'apprentissage de 3 ans avec des lycées professionnels.

Elle indique que le **27 juin 2023**, une réunion s'est déroulée à la Préfecture pour y présenter le plan de recrutement d'Eastman. Le **4 juillet 2023** se tiendra une autre réunion de présentation de ce plan auprès de la Région Normandie.

Ce plan de recrutement contient la présentation de l'ensemble des postes recherchés, du nombre de personnes recherchées et du calendrier de recrutement. **Madame MAZOYER** précise que le plan de recrutement reste hypothétique car il se fonde sur l'enquête Pôle Emploi de 2022.

Elle ajoute que le contexte de quasi plein emploi sur le territoire représente un défi pour les besoins en recrutement d'Eastman. En effet, il y a peu de demandeurs d'emploi spécialisés en chimie en Normandie. De fait, les premières formations démarreront au début de l'année prochaine (2024).

Madame MAZOYER précise que la prochaine réunion de septembre sera l'occasion de présenter de façon plus complète la stratégie de recrutement d'Eastman en région et la logique de recrutement des ingénieurs d'Eastman, qui débutera en 2025.

Un participant demande si l'apprentissage concernera tous les postes ou uniquement les postes techniques.

Catalina MAZOYER répond que l'apprentissage concernera à 80% des postes d'opérateurs et à 20% des postes de cadres techniciens.

Un participant s'interroge sur le plan d'Eastman pour recruter, en sus des apprentis, des personnes en reconversion professionnelle, des seniors ou des travailleurs handicapés.

Catalina MAZOYER répond qu'Eastman respectera les quotas légaux en termes d'embauche des personnes en situation de handicap. Elle précise qu'elle souhaite signer une clause d'insertion avec l'Etat.

3.5 Le calendrier du projet

Godefroy MOTTE précise que le calendrier reste inchangé. Il rappelle que le mois de juillet est un mois pivot pour : le dépôt du dossier pour obtenir le permis environnemental et de construction, la publication du résultat des études et la préparation de la prochaine réunion publique en octobre 2023.

Il demande aux participants de transmettre par courriel leurs différents sujets d'appétence en vue de la réunion de septembre.

4. Canaux d'information et de communication de la concertation continue

4.1. Rappel – Outils de communication et de participation

Maxime VAZ rappelle les différents outils de communication validés lors de la première réunion du comité de suivi le 31 mai : le site internet de la concertation, des moyens de communication mutualisés avec les acteurs locaux, la publication des études, la newsletter qui a été envoyée aux membres inscrits mercredi 28 juin. **Il invite les participants à partager par courriel leurs questions et leurs avis sur la communication**, notamment si elle devait leur paraître trop institutionnelle.

Il précise que l'exposition du projet est toujours en cours de réflexion. L'idée est de créer une exposition permanente dans le jardin de la maison d'Eastman et une exposition temporaire à la maison des Compétences de Caux Seine Agglo.

5. Prochaines étapes et conclusion

5.1. Point préparatoire à la prochaine réunion publique

Godefroy MOTTE précise que la réunion du comité de suivi consultatif prévue en septembre 2023 devra servir à préparer la prochaine réunion publique de concertation. Une **réunion en format hybride** (visioconférence et en physique pour ceux qui le souhaitent/ peuvent) se tiendra le **11 septembre**. **APc enverra un courriel aux participants pour confirmer la date et l'horaire (18h30)**.

La réunion publique qui s'ensuivra pourra avoir lieu en octobre (date à confirmer lors de la réunion de septembre).

Cédric PERBEN précise qu'un dossier d'investigation sur les projets industriels devrait paraître dans *Le Monde* la semaine du 11 juillet. Il est probable qu'Eastman y soit mentionné.

En résumé

- **17 juillet 2023** : Réunion à la Préfecture pour étudier la recevabilité du dossier d'Eastman avant dépôt du permis à la fin du mois de juillet.
 - Envoi d'un compte rendu de cette réunion aux membres du Comité.
- **11 septembre 2023** : Date de la prochaine réunion du comité en vue de préparer la réunion publique d'octobre (date exacte à confirmer). Cette réunion préparatoire se tiendra en format hybride. **APc** enverra aux membres du comité un courriel pour arrêter la date définitive.